

Dalloz ou Lexis Nexis ?

Par **Rebecca**, le **25/08/2022** à **21:34**

Bonsoir,

J'imagine que la question est revenue souvent mais quel choix faire entre un code civil Lexis Nexis ou un Dalloz ? J'ai acheté le Lexis Nexis parce que lorsque je l'ai feuilleté (je ne sais pas utiliser un code civil) j'avais l'impression de mieux m'y retrouver mais beaucoup préfère le Dalloz car le contenu est plus pertinent (notamment sur la jurisprudence). C'est sur dernier point que je ne veux pas être desservie.

Alors quel choix faire pour une première année de droit ? (J'ai 15 jours pour renvoyer mon code civil actuel)

Merci d'avance pour vos réponses !

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/08/2022** à **23:40**

Bonjour

[quote]

Dalloz car le contenu est plus pertinent (notamment sur la jurisprudence).

[/quote]

Il n'y a en effet que les notes de jurisprudence qui peuvent différer.

Mais pour la première année, cela n'a aucune importance.

Par **LouisDD**, le **26/08/2022** à **12:17**

Salut

Les deux se valent.

J'ai une préférence pour Lexis qui classe par thématique la jurisprudence ce qui peut être un gain de temps en examen.

Le seul souci que j'ai rencontré à cause de ce choix durant mes études, c'est que la jurisprudence différait entre Dalloz et Lexis sous un article et que le chargé de TD attendait un arrêt qui ne se trouvait que dans le Dalloz (et dont les faits avaient inspiré le cas pratique).

A plus

Par Isidore Beautrelet, le 26/08/2022 à 22:33

Bonsoir

Effectivement, j'ai eu une situation identique lors d'un examen en M1, mais c'était l'inverse (la note de jurisprudence était dans le Lexis mais pas dans le Dalloz). Une chance, on nous autorisait à avoir les deux codes (j'avais un Lexis de l'an passé et un Dalloz de l'année en cours).

Mais normalement en première année, les enseignants ne feront pas ce genre de "piège".